



APPEL D'OFFRES ACTED RDC

Date: 09/04/2014

N° d'Appel d'Offres: T/21CBQ/U24/VGR-VMA-MKM/BUK/09-04-2015

A travers cet appel ACTED demande à la société de fournir des devis écrits détaillés pour la fourniture des articles suivants :

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|---|--|
| 1. Description: | Lot 1 : Semences agricoles
Lot 2 : Outils agricoles |
| 2. Classe produit / catégorie: | Sémences et outils agricoles |
| 3. Fabriqué (origine du produit): | RDC / International |
| 4. Etat du Produit (outils) : | Neuf |
| 5. Etat du Produit (semences): | Respectant les conditions de germination / pureté / humidité
(Cfr. Conditions particulières ci-dessous) |
| 6. INCOTERM (conditions de livraisons): | DAP Walikale Centre, Site d'entrepotage HI/DAU |
| 7. Emballage requis: | Cfr. le formulaire de soumission et Conditions particulières ci-dessous |

RESPONSIBILITES DU CONTRACTANT:

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1. Conditions de livraison: | Delivré bien conditionné, avec test de laboratoire |
| 2. Date de livraison: | Vingt (20) jours après contractualisation |
| 3. Validité de l'offre: | 3 mois conseillé |

Les réponses à cet appel d'offres devront comprendre les éléments suivants:

- un devis écrit comprenant toutes les caractéristiques du produit, le prix unitaire, la quantité proposée, l'unité et le prix total;
- un échantillon du produit;
- un certificat d'origine.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

1. La **date de clôture** de l'appel d'offre est fixée **au 21/04/2015 à 17h** aux bureaux de représentation ACTED suivants :
 - Bureau de représentation ACTED à Bukavu : 33, Avenue Maniema, Bukavu, Sud Kivu – RD Congo ;
 - Bureau de représentation ACTED à Kalemie : 54, Rue Kalemie, Quartier DAV, Katanga RD Congo ;
 - Bureau de représentation ACTED à Kinshasa : 29, Avenue Kilimani, Kintambo-Magasin, Commune de Ngaliema – RD Congo
2. Les soumissionnaires devront remplir, signer, affranchir et retourner le « Formulaire d'offre » au format ACTED.
3. Les soumissionnaires qui soumettront une offre au bureau d'ACTED autre que le bureau de Kinshasa devront tenir compte du délai d'envoi entre le bureau de soumission et Kinshasa pour que leur offre puisse être prise en compte.
4. La réponse à l'appel d'offres ne signifiera pas l'attribution du contrat.

5. L'offre doit être soumise au département d'achat d'ACTED dans une enveloppe scellée portant la mention « Appel d'offre N° : T/21CBQ/U24/VGR-VMA-MKM/BUK/09-04-2015 - Ne pas ouvrir avant 21/04/2015 » et l'objet de l'offre.
6. Les enveloppes non scellées et les réponses tardives ne seront pas prises en compte.

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Le soumissionnaire doit être reconnu par le service national de semence comme multiplicateur des semences.
- Le soumissionnaire doit présenter les résultats de laboratoire de semence (LABOSEM).
- Le Taux de germination doit être supérieur à 98%
- L'Hétérogénéité doit être inférieure à 2%
- La Pureté doit être supérieure à 98%
- Les semences doivent être conditionnées dans des sacs neufs afin de minimiser les risques de pertes liées au mauvais conditionnement,
- Les semences doivent être saines. Elles ne doivent pas contenir des piqûres d'insectes pouvant endommager la qualité germinative de la semence.
- Le conditionnement des semences en sacs floqués doit respecter les mesures suivantes: (i) les maïs dans les sacs de 8kg, (ii) les haricots dans les sacs de 10kg et (iii) les arachides dans les sacs de 7,5kg.
- Un certificat d'origine doit être fourni avec les semences.

